



## CAPEB

### Réponses suite aux échanges avec les candidats aux élections législatives sur la 1<sup>ère</sup> Circonscription du Jura

Tout d'abord je tiens à vous remercier et à vous exprimer ma reconnaissance pour les services de proximité que vous offrez à nos concitoyens, partout dans le Territoire.

Vous assurez le maintien des emplois et du lien social indispensable à notre département rural. Vous incarnez les valeurs essentielles dont notre société a tant besoin de s'inspirer : le travail, l'engagement, l'esprit d'entreprise, le goût pour l'innovation et la transmission des savoir-faire.

Pour toutes ces raisons je me suis toujours tenue à vos côtés pour défendre vos intérêts. J'ai toujours fait remonter vos difficultés car l'activité économique est au cœur de mon action au niveau départemental comme national.

## ENVIRONNEMENT :

Pour favoriser la réhabilitation des centres bourgs, des friches industrielles et artisanales nous poursuivrons les mesures mises en place : action cœur de ville, petites villes de demain, OPAH, aides de l'ANAH.... Nous encouragerons le développement du photovoltaïque individuel et collectif.

Le recours au bois ne peut être la seule alternative à la construction, d'autres matériaux sont écologiquement vertueux car recyclables et biodégradables exemples : la tuile, le ciment.

Les propriétaires occupants ou bailleurs doivent aussi être aidés si l'on veut avancer dans la rénovation énergétique.

## INFLATION :

En France l'inflation a été contenue grâce aux mesures prises pour bloquer les prix de l'énergie à 4 %. L'inflation est à 5 % en France alors qu'elle est plus élevée dans les pays voisins. Dès cet été nous voterons le prolongement de ce bouclier tarifaire de

l'énergie.

La communauté internationale doit agir et réguler la spéculation au niveau mondial.

Je proposerai la mise en place d'une clause de variation des prix des matières premières qui permettrait, de limiter les coûts supplémentaires et les pénuries sur les chantiers.

### **MOBILITÉS :**

Pour ce qui concerne les ZFE elles ne doivent pas être trop restrictives et socialement injustes. Elles doivent permettre aux artisans de travailler et d'accéder à leurs chantiers avec de larges dérogations.

Je ne suis pas favorable au tout électrique, je m'engagerai dans le développement de l'hydrogène et pour qu'une véritable logique de filière se mette en place, de la production jusqu'à la distribution.

Notre feuille de route prévoit, 7 milliards d'euros de soutien public à l'horizon de 2030, dont 2 milliards d'euros d'ici à 2022, qui seront investis dans le cadre de France Relance et des Investissements d'Avenir. L'entreprise Solvay est déjà engagée dans la production de piles à combustible.

### **MARCHES PUBLICS :**

Depuis cinq ans, le financement des investissements des collectivités a fortement augmenté chaque année (23 millions d'euros en 2021). C'est autant de travail pour nos entreprises. Nous continuerons cette politique. Pour aider les TPE nous avons relevé le seuil des marchés publics à 100 000 €, introduisant des clauses favorisant les entreprises locales : allotissement, qualité des offres au regard de l'effort de réduction de gaz à effet de serre pour le transport des fournitures ou les déplacements des personnels. La rapidité d'intervention d'un prestataire peut également être un critère de choix autorisé.

Une réforme des mémoires techniques doit être rapidement entreprise pour diminuer la charge administrative des entreprises.

### **CHARGE ADMINISTRATIVE :**

Si le RGPD s'applique à toutes les entreprises, les TPE/PME dont le nombre de salariés est inférieur à 250 doivent rester dispensées de certaines obligations comme la consignation de leurs activités de traitement dans un registre.

Notre objectif est de faciliter les démarches des entreprises dans leur désignation d'un médiateur de la consommation en encourageant le conventionnement collectif par les fédérations.

En France, la perte de temps annuelle liée à la gestion des démarches administratives est beaucoup trop lourde ce qui engendre une perte de productivité.

La loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) de

2019 est une première avancée.

Nous continuerons et je m'engagerai pour que l'implantation de nouvelles normes conduise automatiquement à la suppression ou la simplification d'anciennes mesures.

Pour ma part je pense que le SPI qui est devenu facultatif doit redevenir obligatoire et doit être réformé pour être plus conforme aux attentes des artisans.

### **EMPLOIS FORMATION :**

Nous avons fortement encouragé l'apprentissage. Grâce à l'engagement des entreprises le nombre d'apprentis a fortement augmenté dans le Jura. Il faut continuer à revaloriser et à promouvoir les métiers manuels et donner plus de place aux stages d'observation dans le cursus scolaire.

Nous continuerons à aider la mise en place de formations correspondant aux besoins des entreprises.

Nous poursuivons la revalorisation du travail, pour faire en sorte que le travail paye plus, avec la prime d'activité.

Nous continuerons à baisser les charges des entreprises.

Alors que nous sommes au plein emploi pratiquement dans le Jura le chômage doit être encore mieux encadré.

### **RETRAITE :**

Pour moi ce qui compte ce n'est pas l'âge de départ mais le nombre d'annuités. Je défendrai le maintien de l'âge de départ avec le nombre de trimestres actuels, les carrières longues et la pénibilité ainsi que le montant minimum de 1100€.

Une large consultation, une concertation, entre toutes les parties devront aboutir à une formulation collective, conditions à la mise en place d'une réforme.

### **RGE :**

Je m'engage à demander la simplification du dispositif en particulier les aspects administratifs qui sont trop contraignants pour les TPE. Une équivalence devrait être instituée pour ceux qui ont déjà une qualification globale ou justifient d'une expérience ou d'un diplôme.

### **FACTURATION ÉLECTRONIQUE :**

La réforme fiscale imposant la facture électronique doit rendre la plateforme de dépôt gratuite pour les petites entreprises de moins de 20 salariés et les logiciels doivent être adaptés.

## **URSSAF et RESTAURANTS :**

Avec la CAPEB je me suis mobilisée pour maintenir les principes initialement retenus concernant la DFS dans le secteur du bâtiment. Le gouvernement a accordé un report de la tolérance permettant l'application de la déduction forfaitaire spécifique avec une prolongation d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2022. Je m'engage à poursuivre le combat pour la maintenir.

Je suis opposée à la « libre appréciation » du contrôleur de L'URSSAF

## **GNR :**

Je me suis battue à plusieurs reprises avec la CAPEB pour le maintien du gazole non routier.

Je continuerai tant que les entreprises n'auront pas de solution de remplacement soutenable.

Il ne doit pas y avoir de concurrence déloyale entre les entreprises de TP et les ETA.

## **PRÊT RÉNOVATION :**

Nous avons mis en place le Prêt Avance Rénovation (PAR) qui est opérationnel depuis le 2 février 2022. Je suis favorable au prêt rénovation pour investir même après 65 ans sans conditions de ressources, et au capital, remboursable lors de la vente de la résidence principale ou lors de la succession. Le PAR doit être accordé pour le financement des travaux éligibles à l'éco-PTZ et à la mise aux normes comme l'électricité.

Pour le département je pense que des milliers de chantiers seraient ainsi à mettre en œuvre par nos entreprises.

**Si je suis réélue je m'engage à porter vos demandes et à les défendre auprès du gouvernement. Nos territoires ont besoin de vous et vous pouvez compter sur moi.**